

**EXPEDITION**

## **SAS HERBETTE OUTRE MOYA TEDDE-MARCOT**



05 Allée Rufinus  
13101 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

[www.homt-huissiers-aix.fr](http://www.homt-huissiers-aix.fr)

Tél : 04 42 63 13 66

---

# **PROCES VERBAL DESCRIPTIF**



**LE LUNDI TRENTE MAI  
DEUX MILLE VINGT DEUX  
à 14 heures 45.**

**A LA REQUETE DE :**

La Banque **LYONNAISE DE BANQUE**, Société anonyme au capital de 260 840 262,00 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 954 507 976 dont le siège social est 8 rue de la République 69001 LYON, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant élu domicile à AIX EN PROVENCE (13100) 13 Place John Rewald au cabinet de **Maître Julie ROUILLIER** avocate associée de la **SCP - PLANTARD – ROCHAS – ROUILLIER - VIRY & ROUSTAN BERIDOT**, société d'avocats inscrite au Barreau de ladite ville, laquelle est constitué sur le présent commandement et ses suites.

**AGISSANT EN VERTU :**

De la copie exécutoire d'un acte de prêt reçu par Maître Jean-Michel MOULIN, notaire à Carry le Rouet (13) le 3 juin 2010.

*A défaut pour* La société **JCTYC**, Société civile immobilière au capital de 200,00 €, immatriculée au RCS de MARTIGUES sous le n° 517 970 638 dont le siège social est Lotissement les Roches Marines 39 rue Beethoven 13960 SAUSSET-LES-PINS, prise en la personne de son gérant en exercice Monsieur Yann CASTELAIN, né à MARSEILLE le 12 juillet 1969 domicilié en cette qualité audit siège.

*D'avoir satisfait au commandement valant saisie immobilière qui lui a été précédemment signifié par acte de la SAS HERBETTE OUTRE MOYA TEDDE MARCOT, Huissiers de Justice associés à AIX EN PROVENCE en date du 10 Février 2022 ;*

**Je, David MOYA, Huissier de Justice, membre de la SAS HERBETTE OUTRE MOYA & TEDDE-MARCOT, Huissiers de Justice Associés demeurant 05 Allée Rufinus, Résidence SIGNORET à AIX EN PROVENCE (13), par l'un d'eux soussigné,**

**DESIGNATION DE  
PROPRIETE  
ET CADASTRALE**

Dans un ensemble immobilier situé à MARTIGUES (13500), 3 rue des Serbes figurant au cadastre rénové de ladite commune Section AB n°294 pour une contenance de 50 centiares :

- Le lot n°2 : un appartement au 1<sup>er</sup> étage et les 325/1000° indivis des parties communes
- Le lot n°3 : un appartement au 2<sup>ème</sup> étage et les 325/1000° indivis des parties communes
- Le lot n°4 : une pièce en sous-pente au 3<sup>ème</sup> étage et les 75/1000° indivis des parties communes

Tel que cela résulte de l'état descriptif de division règlement de copropriété dressé par Maître CHRISTOLOMME, notaire à MARTIGUES le 21 juin 1985 dont une expédition a été publiée au Service de la Publicité Foncière AIX 2 le 8 août 1985 Volume 4976 n°5.

*Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination et en particulier tout matériel pouvant avoir un caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.*

**DESCRIPTION**

**Nos opérations débutent à 14H45**

**Nous sommes assistés de :**

- **Monsieur Vincent TENA diagnostiqueur**
- **Monsieur Hervé Camoin, Témoin**
- **Monsieur HENRIO PASCAL, Témoin,**

Sur place nous rencontrons Monsieur SLIMANI WAHID qui nous déclare occupé sans droit ni titre l'appartement du second étage et la pièce sous pente (Lot 3 et 4) et qui est propriétaire du local présent au rez-de-chaussée.

Ce dernier ne s'oppose pas à nos diligences

## SITUATION DU BIEN IMMOBILIER

### - Situation Générale :

Le bien est situé sur la commune de MARTIGUES, commune des Bouches du Rhône, qui s'étend sur les rives de l'Etang de Berre et sur la Canal de CARONTE. Elle est traversée par l'Autoroute A55 en direction de Marseille.

Elle se situe à environ 40 Kilomètres de Marseille et à 35 Kilomètres de l'aéroport de MARSEILLE PROVENCE situé sur la commune de Marignane.

### - Situation précise du bien immobilier décrit :

Le bien est situé au centre de la ville

Nous annexons une photographie issu du site [googlemaps.fr](https://www.google.com/maps) afin de le situer :



Nous accédons dans l'immeuble

## Lot N° 3 : Appartement au second étage.

### PIECE PRINCIPALE

Une grande pièce principale est présente avec deux ouvertures sur la rue.

Les murs et le plafond présente de l'humidité importante côté rue.

Le sol est carrelé, les murs sont peints, l'ensemble est vétuste.







## DEGAGEMENT

Un dégagement en direction de l'entrée accueille l'espace.

De l'humidité est visible au plafond.

Le coin cuisine est équipé de meuble haut et bas et d'un évier, le tout vétuste.



## ENTREE

Le Hall d'entrée dont le sol est carrelé et les murs peints dessert la salle de bain.

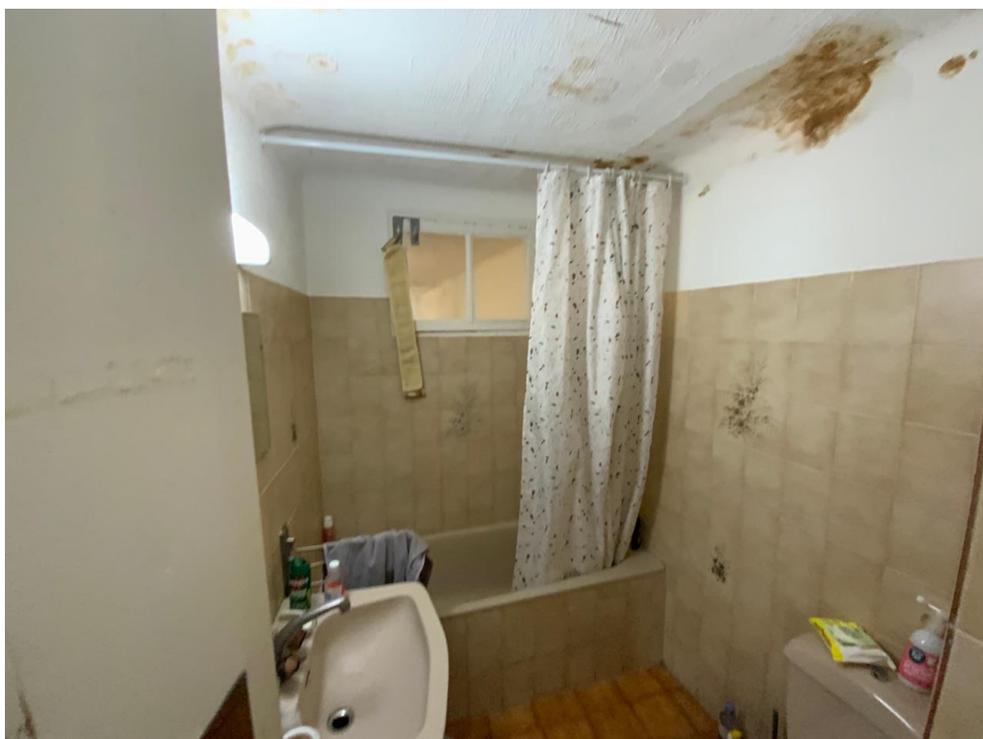
De l'humidité est visible au plafond.



## SALLE DE BAINS

Nous accédons dans la salle de bains où le sol est carrelé, les murs faïencés pour partie et peints au-delà.

Le plafond est peint. De l'humidité est visible aux murs et au plafond.



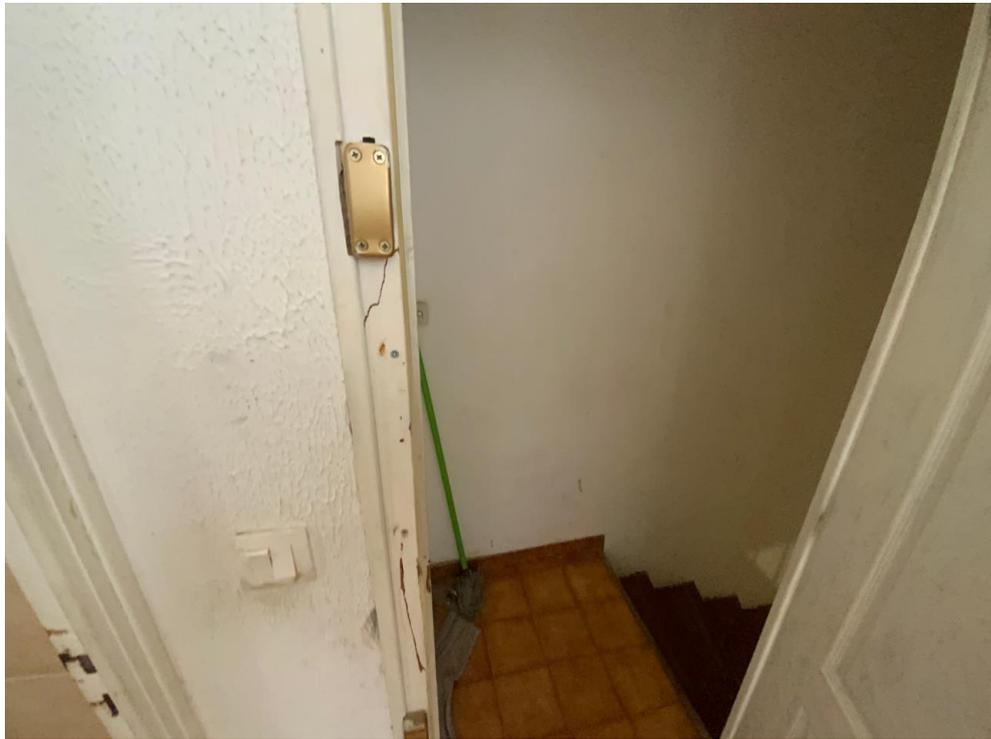


Cet espace est équipé d'une vasque, un WC et une baignoire.



L'encadrement de la porte d'accès au logement en bois est fissuré.

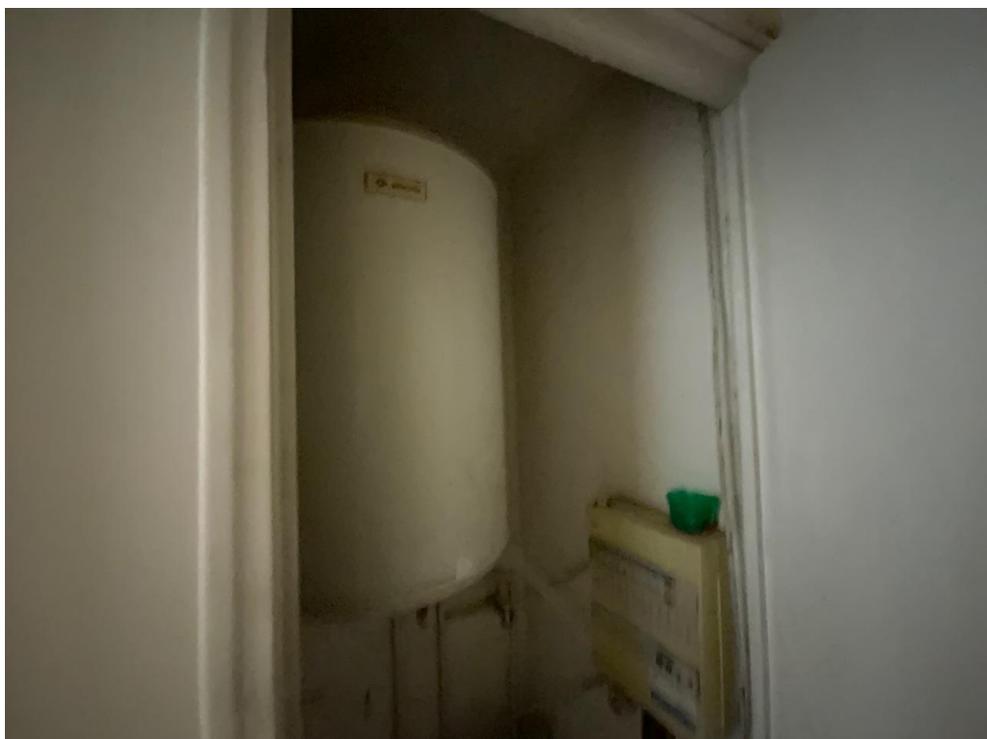




Entre la cuisine et la pièce principale une fissure est visible au plafond.



Le cumulus d'eau du logement et le compteur électrique sont situés dans un placard présent au-devant de la porte d'accès du logement.



## Lot N° 4 : Pièce sous-pente.

Nous accédons par des escaliers présent dans l'appartement à une pièce sous pente.

Le sol présente un parquet usagé.

Les murs sont peints toute comme le plafond.

Des importantes traces d'humidité sont visibles.

Une fissure importante au plafond est visible ainsi que d'importantes traces d'infiltrations.

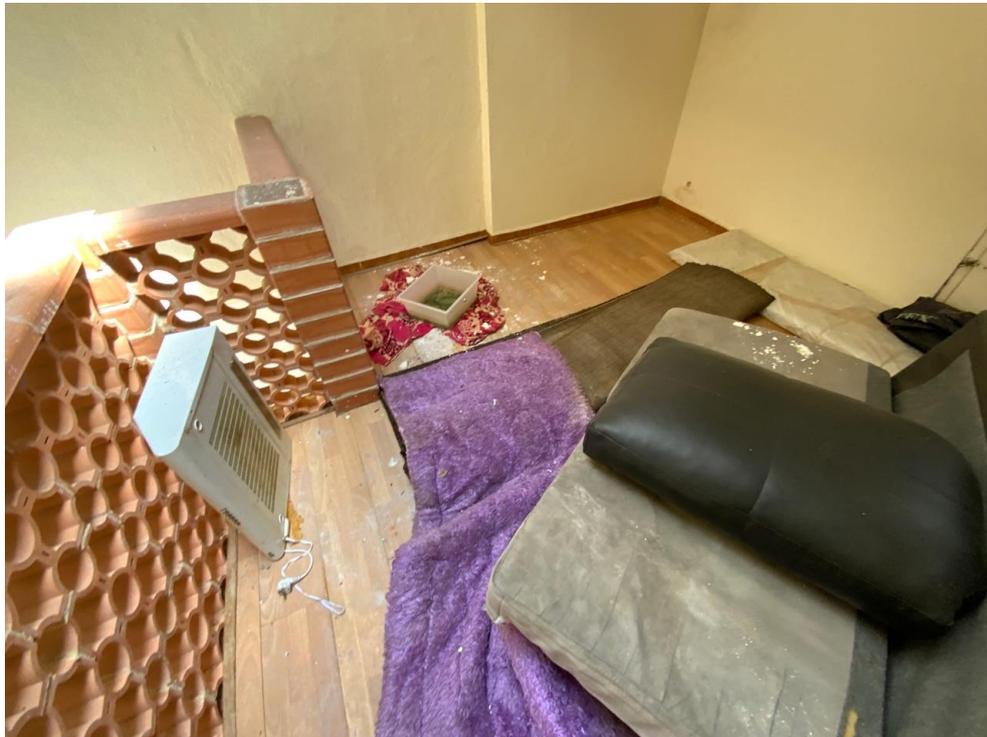












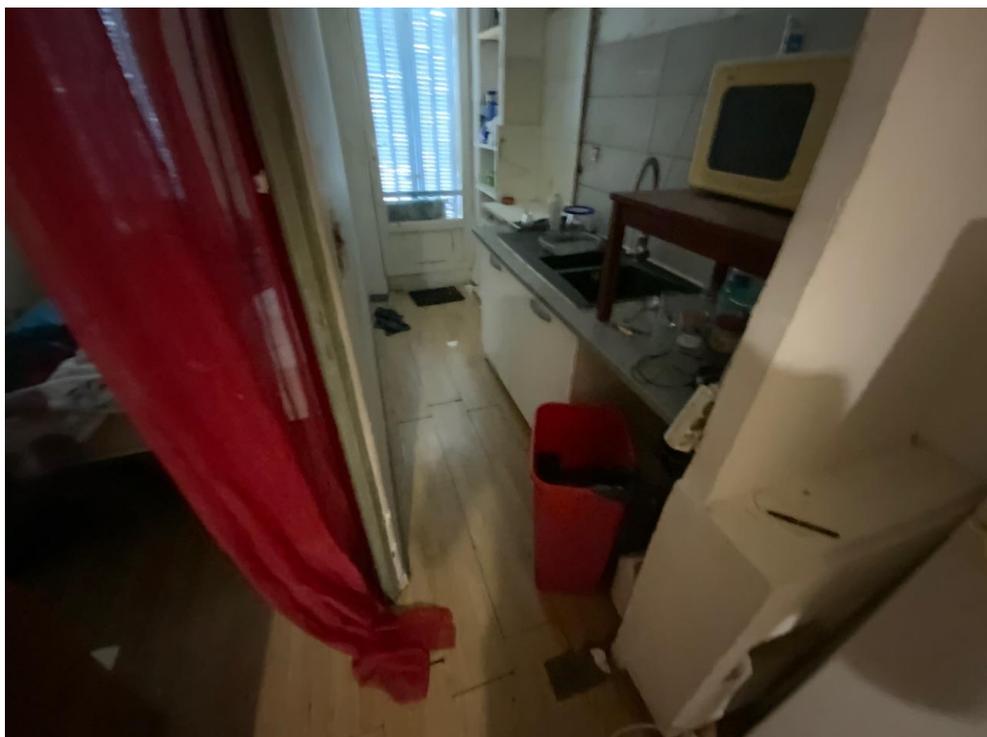
## Lot N° 2 : Appartement au premier étage.

### CUISINE

Un sol souple est présent. Les murs sont pour partie faïencés, pour autre partie peints tout comme le plafond.

Une ouverture est présente.

Des meuble bas vétustes équipent cet espace ainsi qu'un évier.







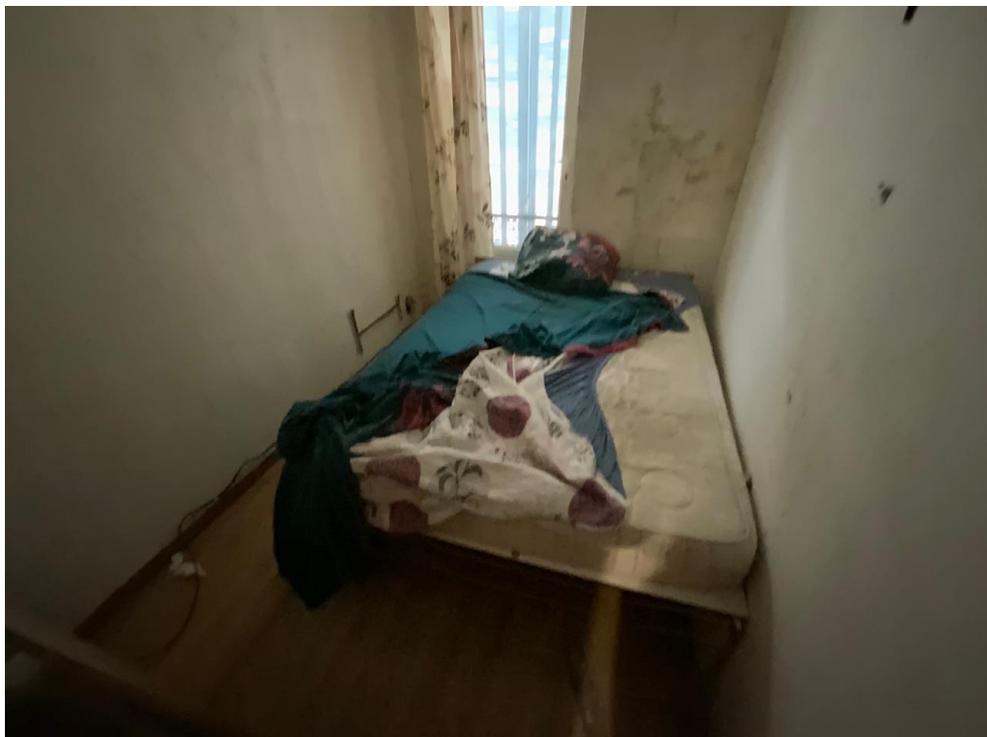
Un trou est visible sur la gauche.

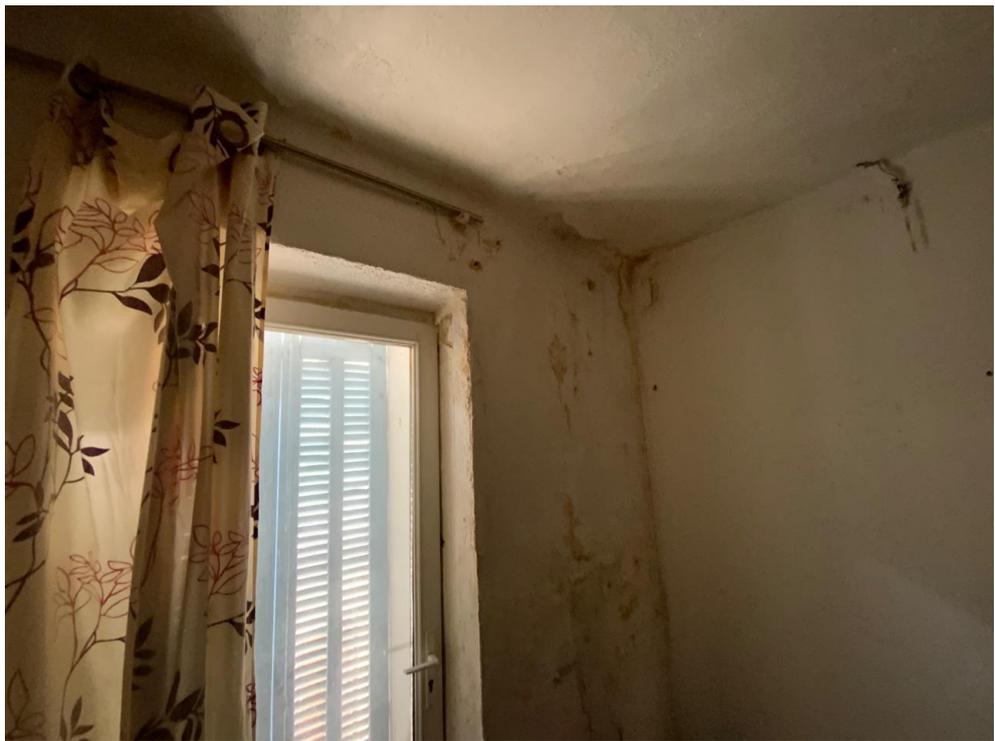


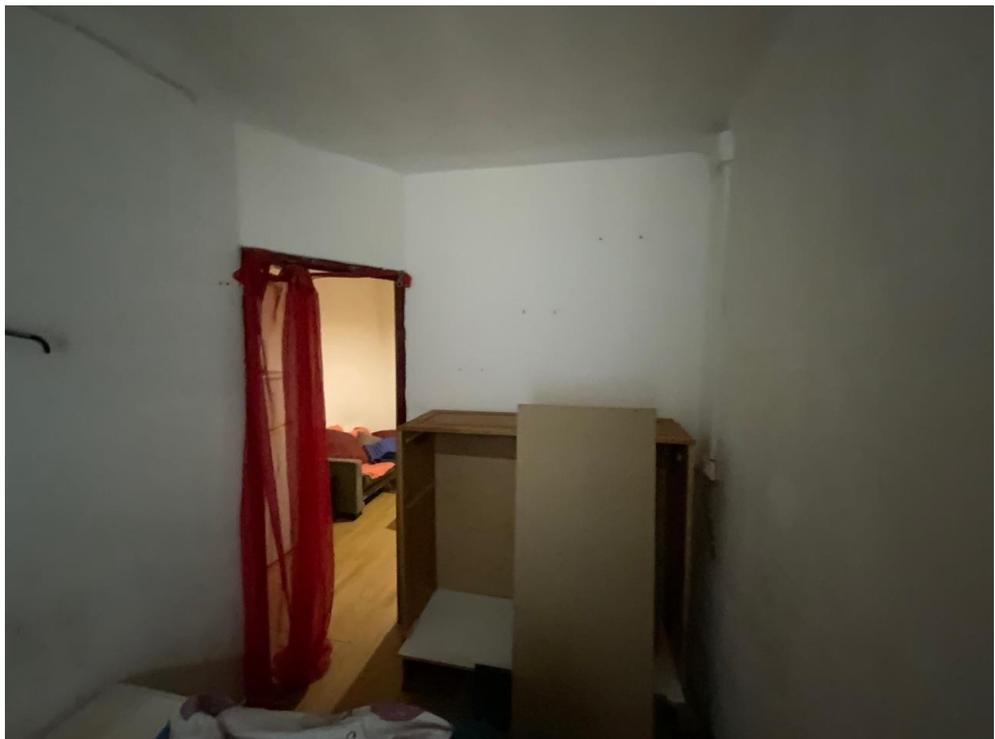


### CHAMBRE

Un sol souple est présent. Les murs sont peints tout comme le plafond. D'importantes traces d'humidité sont visibles.







## PIECE PRINCIPALE

Un sol souple est présent. Les murs sont peints tout comme le plafond.



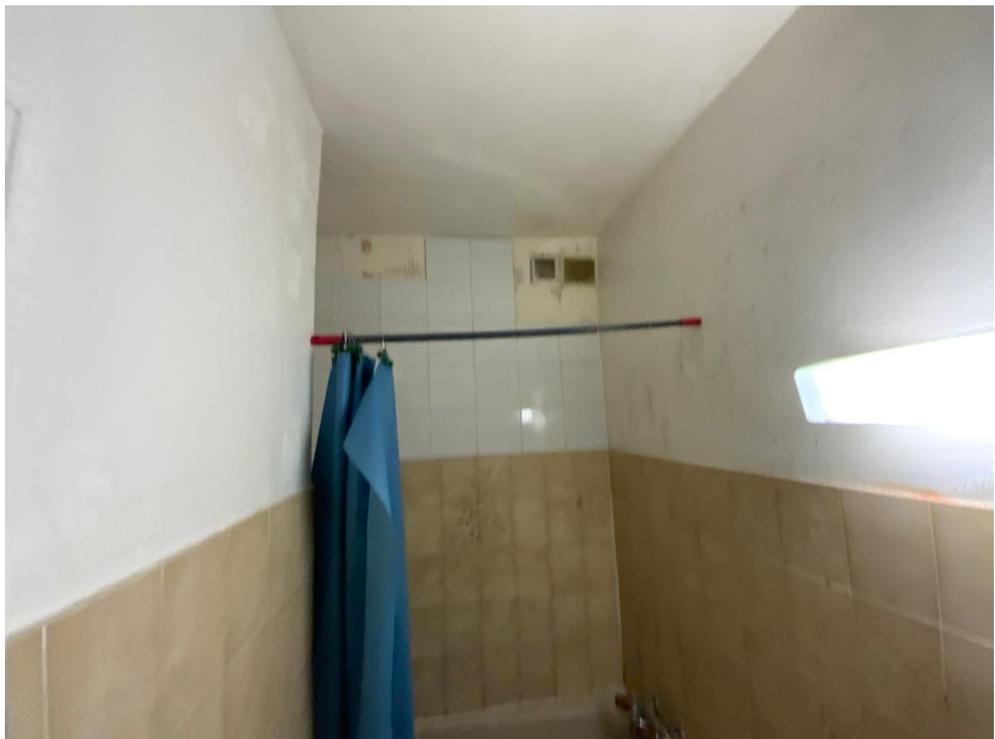


Nous accédons dans la salle de bains où le sol est carrelé, les murs faïencés pour partie et peints au-delà.

Le plafond est peint. De l'humidité est visible aux murs et au plafond.

Un vasque, un WC et une baignoire, le tout vétuste, équipent cet espace.



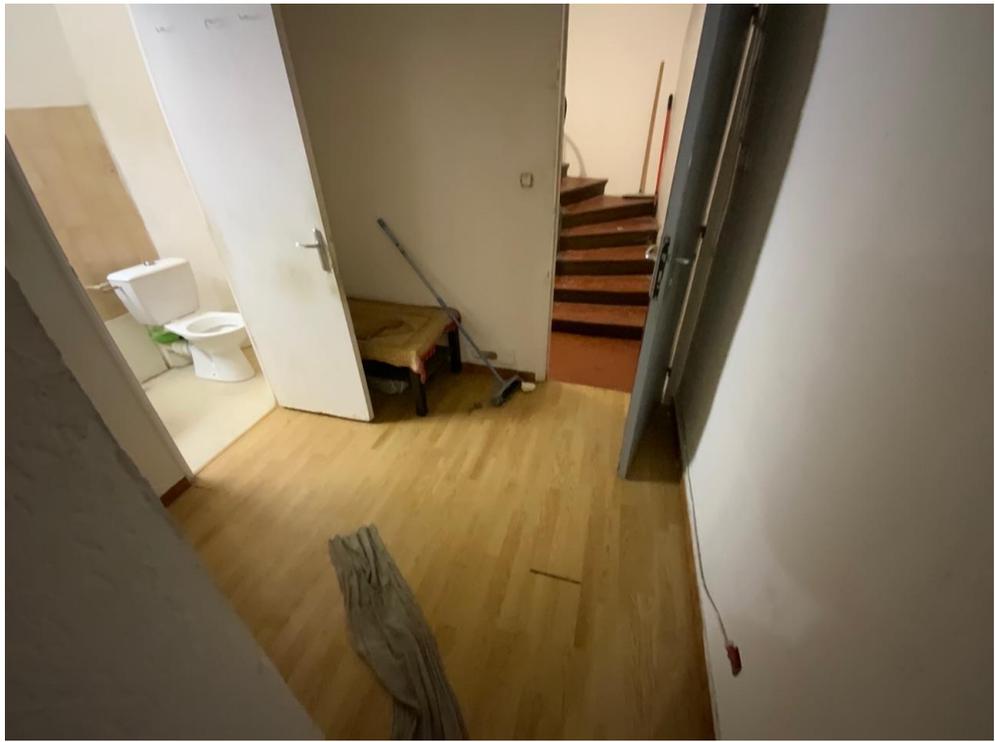


## PIECE PRINCIPALE

Un sol souple est présent. Les murs sont peints tout comme le plafond.

Un placard mural accueillant le compteur et le cumulus est présent.







**CONDITIONS  
D'OCCUPATION**

*Le logement du second étage est occupé par Monsieur SLIMANI WAHID sans droit ni titre qui possède les clefs du logement du premier étage.*

**SYNDIC DE  
COPROPRIETE**

Aucun Syndic identifié, confirmé par Monsieur SLIMANI WAHID, propriétaire du local du rez-de-chaussée.

**SUPERFICIE**  
**ETAT PARASITAIRE**  
**AMIANTE**

*Monsieur Vincent TENA intervenant pour la société ALPES DIANOSTIC a été requis à l'effet d'établir les attestations relatives aux thermites, à la présence de plomb et d'amiante, et de la surface de l'immeuble saisi ainsi que le pronostic de performance énergétique DPE et de toutes expertises nécessaires en la matière joints au présent acte.*

**Nos opérations ont pris fin à 16H25**

*De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 33 pages pour servir et valoir ce que de droit.*

**Coût de l'acte**

Les articles font référence  
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	219.16 €
Émoluments (Art A444-18)	108.80 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	335.63 €
TVA à 20%	67.13 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>402.76 €</b>

**Me DAVID MOYA**

